



DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART (DMA)

• DÉCORS & TRAITEMENTS DE SURFACES

DÉFINITION

Cette spécialité a pour but de donner l'esthétique finale aux objets, mobiliers et décors entrant dans notre environnement quotidien à la fois pour les protéger et les embellir. Colorer, protéger, révéler, donner la valeur esthétique au produit.

L'accent est mis sur la création et le prototypage - relation atelier, arts appliqués - avec la recherche de couleurs, textures, effets de matières, patines, effets décoratifs (exemples : utilisation de teintes, pigments, superposition de laques et vernis, sérigraphie, inclusion de matériaux et utilisation de résines...)

Ces techniques permettent de servir des créations contemporaines où les élèves apprennent à concevoir, mettre au point, fabriquer avant de décorer.

FORMATION

Formation en deux ans (niveau III) qui a pour but de former des professionnels réalisateurs-concepteurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

Les élèves titulaires d'un Diplôme de Fin d'Études Secondaires des Métiers d'Art (D.F.E.S.M.A.) de la spécialité, d'un Brevet des Métiers d'Art (B.M.A.) ou d'un bac professionnel ébénisterie

- Les étudiants issus de la classe de Mise à Niveau Arts Appliqués option Métiers d'Art.

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale Admission Post Bac (APB) accessible par internet sur www.admission-postbac.fr

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

1^{ère} phase : à l'issue de la procédure Admission Post Bac (APB), une commission examinera les candidatures.

2^{ème} phase : les candidats sont convoqués pour un entretien.

ÉTUDES

33 heures hebdomadaires

Enseignement général (7h) : français, langue vivante, informatique, physique-chimie, économie et gestion

Enseignement artistique (10h) : expression plastique, arts techniques et civilisations, composition d'arts appliqués

Enseignement professionnel (16h) : atelier de création et de réalisation, technologie de spécialité (une co-animation est assurée par le professeur d'arts appliqués)

Le DMA Art de l'Habitat est constitué de 8 Unités de Valeur. Leur acquisition est répartie sur les deux années de formation : le passage en 2^{ème} année est subordonné à l'obtention des U.V. de 1^{ère} année.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les débouchés sont variés : dans les ateliers de finition du mobilier, d'ébénisterie, de prototypage et de fabrication de maquettes, d'agencement, dans les entreprises industrielles et les laboratoires d'essai.

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'ESAA Boule avec le DSAA mention Produit, aux Arts Décoratifs (concours), à la FEMIS...

L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.

Stage en entreprise de 4 à 6 semaines en fin de 1^{ère} année.